Bulletin de pré-inscription

☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur

NOM ..... Prénom .....

Date de naissance _ _ / _ _ / _ _ _ _ Ville ..... Pays .....
Jour/Mois/Année

Nationalité .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....Pays.....

Téléphone ..... Fax .....

Courriel ..... @.....

Comment avez-vous connu l'ILCF Lyon ? .....

ETUDES SECONDAIRES

Date d'obtention du diplôme d'études secondaires .....

ETUDES UNIVERSITAIRES

Avez-vous suivi des cours en Université ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, remplissez la partie suivante :

Nom de l'université .....

Ville ..... Pays .....

Spécialité ..... Nombre d'années effectuées .....

Diplôme obtenu..... Année .....

Quelle profession préparez-vous ? .....

CONNAISSANCE DE LE LANGUE FRANCAISE

Pendant combien de temps avez-vous appris le français ? ..... ☐ heure ☐ mois

Où avez-vous appris le français ? ☐ Au lycée ☐ A l'université ☐ Autre .....

Quel est votre niveau en français ? ☐ Débutant ☐ Elémentaire ☐ Indépendant ☐ Autonome

Avez-vous obtenu une certification en français ? ☐ TCF ☐ DELF ☐ DALF Niveau .....

HEBERGEMENT

☐ Je désire que le Service Logement de l'Université Catholique de Lyon m'aide à trouver un logement.
☐ Je m'occupe de mon hébergement.

INSCRIPTION AUX PROGRAMMES DE COURS

	Durée	Tarifs	Acompte
Programme intensif semestriel	20 heures par semaine		
☐ 1er semestre	260 heures sur 13 semaines	1830 €	366 €
☐ 2e semestre	260 heures sur 13 semaine	1830 €	366 €
☐ 1 année universitaire	520 heures sur 26 semaines	3342 €	610 €
☐ 1 semestre complémentaire consécutif	260 heures sur 13 semaines	1695 €	366 €
Programme semi-intensif semestriel	16 heures par semaine		
☐ 1er semestre	208 heures sur 13 semaines	1374 €	366 €
☐ 2e semestre	208 heures sur 13 semaine	1374 €	366 €
☐ 1 année universitaire	416 heures sur 26 semaines	2427 €	610 €
☐ 1 semestre complémentaire consécutif	208 heures sur 13 semaines	1190 €	366 €
Programme intensif mensuel	72 heures sur 4 semaines	596 €	191 €
☐ Février ☐ Juin			
Programme intensif d'été (excursions comprises)	20 heures par semaine		
☐ 1 mois ☐ Juilllet ☐ Août ☐ Septembre	80 heures sur 4 semaines	630 €	191 €
☐ 2 mois ☐ Juilllet ☐ Août ☐ Septembre	160 heures sur 8 semaines	1195 €	382 €
☐ 3 mois ☐ Juilllet ☐ Août ☐ Septembre	240 heures sur 12 semaines	1776 €	573 €
Programme de français de spécialité	4 heures x 9 séances		
☐ Programme de préparation Affaires B2/C1	36 heures sur 9 semaines	260 €	191 €
☐ Programme de préparation Tourisme B1	36 heures sur 9 semaines	260 €	191 €

Total de l'acompte

€

Pour toute inscription aux DELF, DALF, TCF, CCIP, contactez directement le secrétariat de l'ILCF : ilcf@univ-catholyon.fr ou 00 33 - (0)4 72 32 50 53

REGLEMENT

Je joins le versement de l'acompte correspondant à mon inscription (voir "Modalités de règlement") :
☐ par carte bancaire sur le site internet www.ilcf.net
☐ par virement
☐ par chèque (à l'ordre de "AFPICL")
☐ par chèque international (à l'ordre de "AFPICL")

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

☒ J'ai pris connaissance des conditions générales et j'adresse ci-joint les pièces qui me sont demandées (page 21 : "Formalités administratives" pour les pièces à fournir).

☒ Je joins ce bulletin de pré-inscription avec le règlement ou la preuve de règlement à :
ILCF - Université Catholique de Lyon - 25, rue du Plat - 69288 Lyon Cedex 02 - France

Date d'arrivée à Lyon : _ _ / _ _ / _ _ _ _
Jour/Mois/Année

Date : Signature :

Formalités administratives

Conditions d'inscription

Être âgé de 18 ans au minimum et être titulaire du diplôme de fin d'études secondaires dans son pays à l'exception des cours intensifs mensuels et des cours d'été.

Pré-inscription

La pré-inscription est obligatoire dans la plupart des pays pour l'obtention du visa étudiant. Pour confirmer cette pré-inscription, envoyer les pièces suivantes :

☐ Le bulletin de pré-inscription
☐ un acompte de 366 € pour les cours au semestre, 610 € pour les cours à l'année, 191 € pour les cours mensuels ou les cours d'été (cet acompte sera déduit du montant total de l'inscription dès votre arrivée ; il ne sera pas remboursé en cas de désistement).

La pré-inscription peut être effectuée en ligne sur notre site internet www.ilcf.net

Visa d'Etudes

Dès réception de votre dossier, l'ILCF vous adressera l'attestation de pré-inscription nécessaire pour obtenir votre visa d'étudiant auprès de l'Ambassade de France de votre pays ou par le réseau Campus France.

http://www.campusfrance.org/
Notre Institut est adhérent au réseau Campus France. N'hésitez pas à les contacter pour déposer votre dossier de demande de visa.

http://www.diplomatie.gouv.fr
Consulter la partie "Entrée en France"

Attention ! Le visa ne peut en aucun cas être délivré en France, après l'arrivée. Un visa touristique ne peut jamais être transformé en visa étudiant.

Refus de visa

En cas de refus de visa dans le pays d'origine, et sur présentation du justificatif original, l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de dossier d'un montant de 122 € sous réserve d'en informer le secrétariat, par écrit, dans un délai maximum de 8 jours avant les tests de niveau. Au-delà de cette date, la somme correspondant au règlement des cours restera la propriété intégrale de l'ILCF.

Inscription

Afin de finaliser leur inscription, les étudiants doivent se présenter au secrétariat avec les pièces suivantes :

☐ Une photocopie certifiée conforme du diplôme de fin d'études secondaires traduit en français ou en anglais
☐ Une photocopie d'acte de naissance traduite en français
☐ Une photo d'identité (deux pour les sessions d'été)
☐ 3 timbres à 1 €.

Le solde du règlement de l'inscription devra être fait au plus tard 15 jours après les tests de niveau.

Par mesure de sécurité nous encourageons les étudiants à utiliser une carte bancaire internationale.

Rupture de contrat

Au cas où l'étudiant déciderait de rompre le contrat auquel il a souscrit, la somme correspondant au règlement des cours restera la propriété intégrale de l'ILCF.

Carte de séjour/Dossier OFII

L'ILCF se charge après finalisation de l'inscription, de transmettre le dossier OFII ou le dossier de renouvellement de carte de séjour.

La carte de séjour (hors ressortissants de l'Union Économique Européenne et Suisse) est indispensable pour bénéficier d'une Aide au Logement ou pour travailler.

Pour plus d'informations vous pouvez également consulter les sites :
www.rhone-alpes.pref.gouv.fr
www.service-public.gouv.fr

© GAO Bo

Liens utiles

Sur le site www.ilcf.net, vous pourrez trouver des documents utiles à l'organisation de votre séjour :

- Préparer son séjour
- Livret d'accueil de l'Université Catholique de Lyon
- Plan TCL premier Contact
- Plan d'accès à l'Université Catholique de Lyon
- Calendrier des examens

Bureau des Etudiants ILCF Lyon

Chaque année les étudiants ILCF désignent des responsables de groupes qui sont chargés d'animer le Bureau des Etudiants et de proposer des activités. Le montant de la cotisation est de 6 €.
Courriel : bde@ilcf.ucly.fr

Bibliothèque

Tous les étudiants doivent obligatoirement régler l'inscription à la Bibliothèque. Cette cotisation donne accès à toutes les Bibliothèques Universitaires de Lyon. Le montant de la cotisation est de 19,5 € pour l'année 2011/2012.

Assurance responsabilité civile

Tous les étudiants français et étrangers doivent obligatoirement souscrire à l'assurance responsabilité civile. Le montant est de 4,88 € pour l'année 2011/2012.

Assurance maladie

Tous les étudiants étrangers âgés de moins de 28 ans (à l'exception de ceux originaires de l'Union Européenne) doivent depuis le 1er octobre 1999 souscrire leur assurance en France (arrêté en date du 29 juin paru au Journal Officiel du 10 juillet 1999).
Le montant est de 203 € pour l'année 2011/2012.

Les étudiants de l'Union Européenne doivent se munir impérativement du formulaire E-128 (délivré dans leur pays d'origine).
Il est donc inutile que les étudiants de moins de 28 ans prennent une assurance dans leur pays pour leur séjour en France. Pour les étudiants de plus de 28 ans rien n'est modifié.

Transport

Se déplacer à Lyon en métro, en tramway ou en bus est facile avec les TCL : ww.tcl.fr. Un abonnement mensuel étudiant "Campus" coûte environ 26,30 €.

Logement

Le Service Logement de l'Université facilite la recherche d'un logement pour ses étudiants :
Le service logement propose plusieurs formules (exemples approximatifs de prix par mois) :

- Résidences étudiantes : à partir de 363 €
- Logement indépendant : à partir de 350 €
- Logement en famille (demi-pension) : dès 650 €

Service logement de l'Université Catholique de Lyon
Horaires du lundi au vendredi :
du 1er décembre au 30 avril
de 13h30 à 17h00
du 2 mai au 30 novembre
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Coordonnées : 25 rue du Plat, 69288 LYON Cedex 02
Téléphone : +33 (0)4 26 84 52 02
www.univ-catholyon.fr
Rubrique : Vie à l'Université, se Loger

Maison des Etudiants de l'Université Catholique de Lyon
www.mde-ucly.com

L'étudiant indiquera ses souhaits sur le bulletin de pré-inscription.

Repas

Les Resto Universitaires de toute la ville de Lyon sont accessibles aux étudiants sur les deux sites de l'Université Catholique. Les tickets-repas sont délivrés sur présentation de la carte d'étudiant.

① Site Bellecour - 25 rue du Plat 69002 Lyon

- petits déjeuners : de 8h à 10h30
- déjeuners : libre service entre 11h30 et 13h30
- distributeurs automatiques : accès de 7h30 à 18h30
- Prix du repas : 3,05 € (tarif 2011/2012). Payable en espèces. Les prix changent au 1er Août.

② Site Carnot - 23 place Carnot 69002 Lyon

- petits déjeuners : de 8h à 10h30
- déjeuners : libre service entre 11h30 et 14h00
- distributeurs automatiques : accès de 7h30 à 18h30

Activités culturelles et loisirs

Des animations culturelles sont organisées tout au long de l'année : visites de sites, conférences, repas internationaux, accueil dans les familles lyonnaises. La Fédération des Étudiants de l'Université propose des activités sportives, des sorties, des rencontres…

Point écoute

Le point écoute est un lieu où toute personne appartenant à l'Université Catholique de Lyon peut venir et être écoutée dans une confidentialité absolue. C'est un lieu d'échanges où des personnes peuvent trouver dans la confiance partagée un espace de parole.
Permanences avec ou sans rendez-vous.

Point Santé

Le service de Médecine préventive de l'Université Catholique de Lyon propose des permanences avec ou sans rendez-vous.
Coordonnées : 23, place Carnot 69002 Lyon
Prise de rendez-vous : 04 72 32 50 95

Aumonerie - Point Source

Le point source est un lieu de rencontre, de partage, de réflexion ouvert à tous les étudiants de l'Université Catholique de Lyon. C'est une invitation pour tous ceux et celles, croyants ou non qui souhaitent échanger des convictions, des temps de prières, des repas, des week-ends et bien d'autres rendez-vous encore.

Bureau des sports

Environ 25 activités sportives sont proposées tout au long de l'année : Danse, Athlétisme, Escalade, Equitation, Handball, Football…
Le niveau peut être loisir, championnat universitaire régional, inter-régional, rencontres nationales ou internationales.
Horaires : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi de 12h30 à 13h30
Coordonnées : 21 rue du Plat 69288 Lyon (2e étage)
Courriel : bds@univ-catholyon.fr
Téléphone : 04 72 32 51 26

Foire aux questions

1 Comment me pré-inscrire ?
remplir le bulletin de pré-inscription page 19 ou remplir le bulletin de pré-inscription en ligne sur : www.ilcf.net
▶régler l'acompte en ligne par carte bancaire ou envoyer le justificatif de l'acompte correspondant aux cours choisis par courriel.

2 Quelle somme restante dois-je verser à mon arrivée en France ?
(Coût des cours) - (acompte versé pour la pré-inscription) = somme due.
Exemple : 1374 € - 366 € = 1008 €

3 Quel visa demander dans mon pays avant mon départ ?
▶Un visa étudiant "long séjour" pour les inscriptions semestrielles et annuelles. Sans ce visa, je ne pourrai pas renouveler mon visa ni prolonger mon séjour en France sur place.
▶Un visa "court séjour" pour les inscriptions à des sessions mensuelles et d'été (ne dépassant pas 3 mois de séjour). Cette formalité est inutile pour certains pays dont les pays de l'Union Européenne.
www.diplomatie.gouv.fr

4 Quelle formalité remplir en entrant sur le territoire français ?
Dès mon arrivée en France, je remets les pièces indiquées page 21 au secrétariat de l'ILCF qui se chargera de transmettre mon dossier "carte de séjour" à l'OFII (seulement si je reste plus de trois mois) :
www.rhone-alpes.pref.gouv.fr

5 Quelle couverture sociale dois-je avoir en arrivant en France ?
▶Assurance internationale établie sur la durée de mon séjour.
▶Inscription à la Sécurité Sociale étudiante pour les moins de 28 ans.
▶Pour les étudiants appartenant à la Communauté Européenne, la carte CEAM et le formulaire E128.

6 Quels droits m'ouvre mon inscription à l'ILCF Lyon ?
Elle m'ouvre droit :
▶au statut étudiant,
▶à la possibilité de postuler à un emploi à temps partiel,
▶à la carte d'étudiant Université de Lyon,
▶à la possibilité d'obtenir une convention de stage si je trouve un stage dans ma discipline,
▶à l'adresse Internet,
▶à une connexion Internet gratuite en salle informatique ou en réseau Wi-Fi,
▶à la possibilité d'emprunter des livres dans toutes les Bibliothèques Universitaires de Lyon (cotisation),
▶à la possibilité de faire du sport grâce au Bureau des Sports (cotisation).

7 Comment organiser mon emploi du temps en fonction de mon statut d'étudiant au pair ?
Les emplois du temps sont aménageables si je préviens le secrétariat de mon statut avant le début des cours.

8 Comment valider mes acquis en langue française ?
▶Les cours de l'ILCF Lyon correspondent à des crédits universitaires (ECTS...)
▶Les cours de l'ILCF Lyon donnent droit à l'inscription à des cours optionnels dans les autres facultés de l'Université Catholique (liste des options disponible sur le site Internet www.ilcf.net)
▶Les examens de l'Education Nationale (DELF, DALF) permettent d'obtenir un diplôme reconnu au niveau national et international
▶Les examens de la CCIP (DFP Affaires B2, DFP Affaires C1, DFP Tourisme et Hôtellerie B1) permettent d'obtenir un diplôme reconnu dans le monde professionnel.

9 Comment venir à Lyon et à l'ILCF Lyon ?
▶par avion : www.lyon-aeroport.fr
▶en train : www.voyages-sncf.com
▶en voiture : par les autoroutes A6, A7, A43.

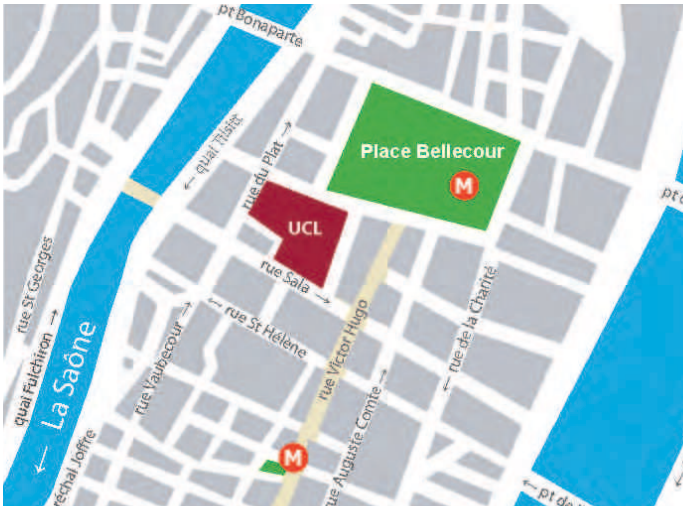

10 Comment venir à l'ILCF Lyon et à l'Université Catholique de Lyon (site Bellecour) ?
L'ILCF Lyon, situé en centre-ville, est accessible par le métro (Bellecour, lignes A et D) ou par tramway "Rhônexpresss" depuis l'aéroport international de Lyon Saint-Exupéry.
▶ Depuis la gare de Lyon Part-Dieu, prendre le métro B direction "Stade de Gerland". Prendre ensuite la ligne D à "Saxe-Gambetta" direction "Gare de Vaise" et descendre à la station "Bellecour ".
▶ Depuis la gare de Lyon Perrache, prendre la ligne A direction " Vaulx-en-Velin / Laurent Bonnevay " et descendre deux stations plus loin à la station "Bellecour".

Le secrétariat de l'Institut se trouve au :
31 place Bellecour dans le 2e arrondissement.
Escalier E - 3 ème étage